

LETTRE D'INFORMATION

1

EPS

1ER TRIMESTRE 2024/2025

INSPECTION PÉDAGOGIQUE
RÉGIONALE EPS

ACADEMIDE DE LIMOGES

Mot d'introduction des IPR:



Chers et chères collègues, c'est avec grand plaisir que nous vous adressons pour la première fois cette lettre d'information écrite à deux mains. L'arrivée d'un second IA IPR pour la discipline suite à la création de poste portée par madame la rectrice et monsieur le secrétaire général à la rentrée 2024 permettra, à terme nous l'espérons, une ambition plus avancée encore d'accompagnement des acteurs que vous êtes, de poursuivre la dynamique disciplinaire engagée et développer les dossiers que notre discipline investit. Vous souhaitant bonne lecture de ce premier volet.

Principes de la lettre d'information:



Cette lettre d'information produite par l'inspection pédagogique régionale est trimestrielle. Elle a pour objectif d'apporter aux enseignantes et enseignants d'EPS de l'académie une synthèse des actions, projets, calendriers autour des thématiques qui mobilisent la discipline au sein de l'académie de Limoges.

FORMATION:

Formation continue:

Dans un souci d'organisation (notamment au regard des besoins d'installations), le choix cette année de verrouiller les inscriptions la dernière semaine avant les congés de Toussaint a permis une lisibilité avancée de vos demandes. Si certains modules de formation sont déjà pleins, il est possible pour celles et ceux (sauf les personnels stagiaires qui relèvent d'une organisation spécifique) qui le souhaitent et qui n'auraient pas pu réaliser leur inscription en temps d'adresser leur demande à madame laure.julien@ac-limoges.fr. En fonction des possibilités, ils pourront être ajoutés aux modules si ces derniers disposent encore de places.

Cycle de conférences:

Comme nous vous l'avions annoncé, un cycle de visio conférences vous est proposé tout au long de l'année à venir. Il offre un réel temps d'oxygénation pédagogique et enrichira votre formation continue. Il mobilise des experts (à la fois de terrain et universitaires) autour de thématiques qui répondront nous l'espérons à vos besoins. Cette offre exceptionnelle est soumise dans sa pérennité à sa fréquentation et nous espérons vous voir nombreuses et nombreux à y participer.

Ci-dessous vous trouverez le lien vous conduisant vers les documents d'informations de ces 2 temps de formation:

[LIENS DE CONSULTATION](#)

Attention: pour rappel, les pré inscriptions ne concernent pas les personnels stagiaires.

DOSSIERS APPN

Validation des dossiers:

La Circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017 avançant les contours de l'enseignement des activités de pleine nature installe un pilotage renforcé autour d'attentes sécuritaires. Comme vous en avez pu prendre connaissance, l'Inspection Pédagogique a mis à disposition sur le site EPS de l'académie des dossiers types qu'il est désormais nécessaires de compléter et transmettre pour étude et validation avant tout enseignement de ces activités. Un comité de validation est installé et se tiendra le **02 Décembre 2024** pour étudier les premiers dossiers transmis. Sans validation de sa part, la séquence d'enseignement ne pourra se tenir.

EXAMENS:

1. Évolution des outils évaluatifs pour la session 2025:

L'analyse des éléments statistiques des épreuves de juin 2024 fait ressortir les points de vigilance suivants :

- une augmentation continue des moyennes d'EPS qui interroge et semble en contradiction avec les constats récurrents de baisse de condition physique des jeunes lycéens
- des écarts plus importants entre filles et garçons sur les registres moteurs ds AFL(P)1
- des compétences méthodologiques et sociales sur-évaluées (80% des notes au delà des attendus, degré 4 d'acquisition).

Nous invitons les équipes d'EPS à analyser leurs résultats en équipe à l'issue du premier trimestre et à réguler si nécessaire les outils d'évaluation au regard des éléments de constat.

Nous rencontrerons au cours de cette année scolaire les équipes des 6 lycées qui ont des moyennes très élevées.

2. Quelques informations et rappels :

le calendrier des examens des lycées a été envoyé aux proviseurs et coordonnateurs le 10 octobre;

les référentiels adaptés ne peuvent être proposés qu'après un avis médical. Ils doivent être communiqués à Cécile Roman pour avis;

Pour les classes à examen, les élèves doivent connaître leur protocole d'évaluation en début d'année scolaire, le choix des épreuves certificatives ne peut se faire à postériori.

DISPOSITIFS SPORTIFS

Depuis la rentrée 2024, pour renforcer le parcours sportif de l'élève (circulaire du 15-12-2023), deux dispositifs sportifs cohabitent : les sections sportives scolaires (SSS) et les sport-études (classe ou aménagement individuel).

L'enquête relative aux SSS est désormais terminée et nous vous remercions des éléments retournés qui permettront l'analyse des dossiers lors du comité de pilotage académique qui se tiendra le 02 décembre 2024 après-midi. Nous regarderons notamment les 73 demandes de renouvellement et les 4 demandes d'ouverture, et analyserons vos choix concernant les axes prioritaires retenus (pratique sportive renforcée, santé ...) ainsi que la répartition des plus de 1800 élèves concernés (35% de filles, 65% de garçons).

Ce début d'année est également l'occasion d'accompagner les établissements dans la mise en place des sport-études, en partenariat avec les structures sportives, pour faciliter la scolarité et le suivi de 4 catégories de sportifs, dont les sportifs de haut-niveau et les hauts potentiels sportifs. Une instance technique sera opérationnelle dès cette année pour accompagner les équipes sur, notamment, les demandes d'aménagements et allègements scolaires.

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE



La réforme de l'évaluation des personnels mise en œuvre depuis la rentrée 2017 comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel : les rendez-vous de carrière sont des moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et les perspectives d'évolution professionnelle. Ces derniers se déroulent entre octobre et avril, ils sont menés par les deux IPR EPS à part égale. Le calendrier de votre rendez-vous de carrière vous est communiqué au plus tard deux semaines avant la date du premier temps du rendez-vous. Un document de référence de l'entretien vous est proposé pour préparer ce temps d'échange, à l'issue de l'observation de la leçon. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site académique d'EPS : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/eps/spip.php?article700>. Si vous ne bénéficiez pas d'un RDVC cette année et que vous souhaitez avoir un échange sur votre exercice professionnel, vous pouvez faire la demande auprès de l'inspection pédagogique d'une visite-conseil.

GENERATION 2024:



Les établissements engagés dans la dynamique de l'héritage des jeux sont invités à poursuivre les actions, notamment les temps forts de la semaine et de la journée olympique. Les projets vont se prolonger dans la perspective des jeux d'hiver 2030, pour aller vers une pérennisation des actions en faveur d'une "génération active".

Le dispositif des 2heures d'activité physique en plus au collège se poursuit dans les établissements REP et REP+ avec un financement du ministère des sports; il est également mis en œuvre dans 10 collèges de l'académie sous forme d'atelier "sport-santé" piloté par les enseignants d'EPS, avec un financement académique.

Projet académique "EPS, Activité Physique et Santé"



Le travail de l'équipe de recherche et réflexion (ERR) se poursuit cette année sur ses 2 axes : santé-condition physique et santé-bien être. Il comprend notamment la communication de ressources sur le site académique; la publication d'un article sur le yoga; des conférences et un séminaire académique sur la santé mentale; la formation continue.

Le groupe de travail vous propose cette année d'accompagner les équipes qui le souhaitent en apportant à votre projet "santé" : appui, conseils, ressources, interventions si besoin, dans votre établissement. Pour ce faire, vous pouvez vous signaler auprès de cecile-delphine.roman@ac-limoges.fr ou blandine-m.pardoux@ac-limoges.fr.

Dispositifs artistiques:



Depuis 3 ans, l'implication des enseignants d'EPS dans les dispositifs artistiques est en constante progression. Nous remercions les nombreux enseignants déjà familiarisés avec la plateforme ADAGE et nous encourageons l'ensemble des enseignants à découvrir cette Application Dédiée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle (ADAGE) sur ARENA. Par l'utilisation de cette application, vous permettez à de nombreux élèves de prolonger l'expérience artistique vécue en EPS en découvrant des spectacles de danse ou d'arts du cirque, en participant à des journées culturelles (musée, atelier et spectacle dans la même journée), ou en se produisant sur scène grâce à un co-enseignement artiste - enseignant d'EPS. Ainsi, suite à un travail mené en EPS, des élèves seront sur scène le 6 février 2025 pour une présentation d'arts du cirque, le 18 avril 2025 et le 17 mai 2025 pour des présentations de danse.

Enfin, grâce à l'utilisation du pass culture, nous pouvons vous accompagner dans la construction de projets plus personnalisés tout au long de l'année.

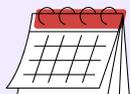


Missions et référents

<i>Nom prénom</i>	<i>Mission(s)</i>	<i>Coordonnées</i>
Mme BELLEUDY Cécile (IA IPR)	<p><u>Dossiers en majeure:</u></p> <p>Évolution des outils évaluatifs</p> <p>Suivi du projet académique "activité physique et santé"</p> <p>Génération 2024-2030</p> <p>Dispositif "2h d'activité physique en plus au collège"</p> <p>Suivi des projets "notre école faisons là ensemble" (CNR)</p>	cecile.belleudy@ac-limoges.fr
M. FAURE Sébastien (IA IPR)	<p><u>Dossiers en majeure:</u></p> <p>Sections Sportives Scolaires</p> <p>Formation et suivi des enseignants stagiaires</p> <p>Élèves Sportifs de Haut Niveau</p> <p>Classes Sport études et Aménagements individuels</p> <p>Membre du groupe Laïcité académique</p>	sebastien.faure@ac-limoges.fr
Mme Séverine Dahler (CMI)	<p>Sections Sportives Scolaires</p> <p>Élèves Sportifs de Haut Niveau</p> <p>Classes Sport études et Aménagements individuels</p> <p>Dossier Artistique</p>	severine.dahler@ac-limoges.fr
Mme Laure Julien (CMI)	<p>Formation et suivi des enseignants stagiaires</p> <p>Examens</p>	laure.julien@ac-limoges.fr
M. Alain Foltzer	<p>Référent numérique académique (IAN EPS)</p> <p>Webmaster Site EPS</p> <p>Référent ERR Numérique</p>	alain.foltzer@ac-limoges.fr
Mme Cécile Roman	<p>Responsable du suivi des épreuves adaptées</p>	cecile.roman@ac-limoges.fr
Mme Sabine PERIN	<p>Conseillers aux examens</p>	sabine.perin@ac-limoges.fr
Mme Floriane Fersing		floriane.fersing@ac-limoges.fr

M. Rémi Chevalier		remi.chevalier2@ac-limoges.fr
Mme Hélène DHIERAS	Conseillers aux installations sportives	helene.dhieras@ac-limoges.fr
M. Stéphane BEYNIE		stephane.beynie@ac-limoges.fr

Dates à venir EPS:



17 novembre 2024 : date retour des tableaux de bord sport études.

02 Décembre 2024 : Comité de validation des dossiers APPN

Comité de Pilotage Académique du Sport de Haut Niveau et Sections Sportives Scolaires

**INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
E.P.S.**



ACADÉMIE DE
LIMOGES